



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 août 2024

Lutte contre les maladies animales : mobilisation de l'État pour répondre aux difficultés de collecte et de traitement des déchets animaliers

L'entreprise ATEMAX, chargée de l'équarrissage - l'enlèvement des animaux morts et leur traitement - dans le Nord-Est et l'Ouest du pays, connaît depuis plusieurs jours des difficultés sur ses sites de Vénérolles (Aisne) et de Saint-Langis-lès-Mortagne (Orne). Ces difficultés sont en particulier liées aux récents pics de chaleur, ayant entraîné notamment un afflux de matières particulièrement dégradées. Ces difficultés dans le traitement ont entraîné des retards de collecte des animaux morts, ainsi que des délais de traitement des matières organiques accumulées dans les sites.

Les services de l'Etat, pleinement mobilisés, ont proposé leur appui à l'entreprise afin de régler cette situation. La priorité de l'Etat est d'assurer un traitement des produits dans des conditions optimales de sécurité sanitaire et environnementale. Grâce à l'action des services préfectoraux et des services du ministère, des solutions ont été mises en place, en lien avec toutes les entreprises du secteur, afin de permettre un traitement en toute sécurité des matières, ainsi qu'une reprise totale des collectes et un rétablissement de l'activité des deux sites.

Après avoir été interrompues lors de la journée du 19 août, les collectes d'animaux mort dans les fermes ont repris sur toute la zone depuis le 20 août, avec quelques perturbations résiduelles localement.

Dès ce week-end, une partie des produits en attente pourra être traitée, et des points quotidiens sont effectués avec l'entreprise, responsable de son activité, pour assurer un traitement de toutes les matières accumulées, avec le niveau requis de protection sanitaire et environnementale, dans la perspective d'un retour rapide à la normale.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr